



**DECISION MUNICIPALE**

000 008

/DM/2025/CAY6/SG/ST

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N°006/DCE/CAY6/CIPM/2025 DU 22/04/2025 SUIVANT  
L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02608-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/brm DU 21/04/2025 POUR LES  
TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE MATEREL ET PRIMAIRE DE BIYEM-ASSI

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu La Constitution ;  
 Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
 Vu Le Décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;  
 Vu Le Décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020, portant nomination de Monsieur Emmanuel Mariel DJIKDENT au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;  
 Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu l'Arrêté N°000293/A/MINDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du Centre ;  
 Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;  
 Vu la loi n°2024/023 du 23 décembre 2024 Portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;  
 Vu le Dossier de Consultation n°006/dce/cay6/cipm/2025 du 22/04/2025 suivant l'autorisation de gré a gré n°02608-25/l/minmap/sg/dgmi/dmbec/brm du 21/04/2025 pour les travaux de réhabilitation du complexe maternel et primaire de biyem-assi  
 Vu Les normes en vigueur au Cameroun  
 Considérant les nécessités de service.

**-DECIDE-**

Article 1<sup>er</sup>: Est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire du marché relatif au Dossier de Consultation N°006/DCE/CAY6/CIPM/2025 du 22/04/2025, l'entreprise ci-après :

Objet de la consultation	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>DOSSIER DE CONSULTATION N°006/DCE/CAY6/CIPM/2025 DU 22/04/2025 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02608- 25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/brm DU 21/04/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE MATEREL ET PRIMAIRE DE BIYEM-ASSI</b>	<b>ETS NANCY ET FRERE B.P : Yaoundé Tel : 694 76 36 32</b>	<b>29 950 000</b>	<b>TROIS (03) MOIS</b>

Article 2: L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attaché avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP pour publication
- CPIAI
- Affichage
- CHRONO ARCHIVES



Le Maire

Yaoundé, le 27 JUIN 2025

*Yoki Onana Jacques*